

Compte rendu de notre Réunion du 3/09/2024 au 3 rue de la grande Brière (chez Corinne)

Présents : Daniel Amiaud, Corinne Bacquias, Cédric Delescluse, Corentin Dubus, Tanguy Lagrange, Christian Rozé.

Points à l'ordre du jour :

Règlement de copropriété

Lecture et remarques sur le document rédigé par Corinne et Cédric.

D'abord un grand merci à eux pour le travail réalisé.

Titre REGLEMENT INTERIEUR (anciennement Cahier des charges)

Article 1 : écrire FORCE OBLIGATOIRE DU REGLEMENT

Article2 : Joindre le plan des parcelles EquipementsCommuns.png ; ajouter la parcelle cadastrale 551.

A signaler au cadastre : les maisons de la rue de Saint Malo sont mal positionnées sur les terrains.

Article 13 : CLOTURES MITOYENNES

Article15 : le stationnement des caravanes ou camping cars sur l'un quelconque des lots privés ou communs est rigoureusement interdit.

Divers : le terme colotis est préféré à copropriétaire parce qu'il englobe la maison, la parcelle privative et le garage.

Important : pour que ce règlement soit adopté il faut qu'il soit voté par la majorité des 2/3 soit au moins 41 colotis, soit par vote électronique, soit à main levée en AG, soit par procuration. Nous prévoyons donc la démarche suivante :

1. Premier envoi du règlement par email avec invitation ferme à voter lors de l'AG du 7 novembre.
2. Nouvel envoi par email une semaine avant l'AG
3. Réclamer à Citya un décompte des votes électroniques
3. Porte à porte 2 jours avant l'AG pour recueillir des confirmations de vote électronique ou de présence à l'AG ou des procurations. Chacun de nous prendra en charge au moins 10 portes. Le détail sera établi lors de notre prochaine réunion de bureau.

Espaces verts et élagage des arbres. Suivi repris par Cédric.

Un arbre de la butte CD36 est tombé en un endroit non gênant (coté CD36); *Christian a signalé à la mairie dans un premier temps. Pas de réaction.*

Chenilles processionnaires : un nid dans le cèdre ?? Non, pas de problème.

Un entretien des espaces verts a été fait durant l'été.

Réfection des allées de Belle île Suivi par Cédric/Christian.

La réfection a été réalisée en 6 ou 7 points ; du sable est disponible dans le local commun à épandre dans les joints des auto bloquants si nécessaire.

Sondage, questionnaire sur l'utilisation des télécommunications Suivi par Corentin

Le lien a été envoyé le 10/06 sur l'enquête aux copropriétaires plus Information sur page d'accueil de notre site. Corentin doit nous transmettre les résultats pour une vingtaine de réponses. Point à analyser et débattre lors de la prochaine réunion en vue d'information et proposition éventuelle lors de l'AG.

Christian a relancé par LAR une demande infos auprès de SFR. Pas de réponse !

Dépôt des déchets verts hors date

Nette amélioration. Néanmoins encore quelques rares sacs déposés hors date.

Voitures ventouses Surveillé par Daniel et Tanguy.

La Clio de couleur grise immatriculée 215AKD78 stationne en permanence face au 1 rue de grande Brière. Christian se charge d'alerter la police municipale.

Relance des impayés

Christian a demandé à Citya d'effectuer une relance sans LAR par courrier ou par mail selon les cas et de ne faire de LAR que lorsque le montant du retard est supérieur à 2 appels de charges.

Selon Citya reste 2 impayés (1090,49€) relatifs à de nouveaux copropriétaires BEIGBEDER / POISSON situé au 4 rue du grand Bé et CUSTODIO / MASSAT situé au 8 allée de Belle île.

Christian a pu alerter le premier et doit alerter le second copropriétaire.

Caméras Climatiseurs et Pompes à Chaleur Reporté prochaine réunion

Prochaine réunion ajoutée: mardi 8 octobre (1 mois avant AG).